

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."

Quelques contrats d'annonces ayant pris fin, nous croyons pouvoir réduire l'Association à quatre pages sans diminuer la quantité des matières de rédaction. Du reste, cette suppression n'est que temporaire; de nouveaux contrats, encore en perspective mais dont la réalisation semble toute prochaine, nous forceront bientôt de faire reparaître les quatre pages supprimées.

LA C. M. B. A.

Messieurs les secrétaires-archivistes de toutes les branches canadiennes de la C. M. B. A., tant de la province de Québec que des autres provinces de la Confédération, sont priés de vouloir bien nous adresser aussi souvent que possible toutes communications relatives à ces branches. L'Association s'intéresse tout spécialement à l'extension et au progrès des diverses sociétés catholiques de secours mutuel, et elle publiera avec empressement tout ce qui sera de nature à hâter et à agrandir leur développement.

NOTES RELIGIEUSES

APPEL PASTORAL.—Dimanche dernier, M. le curé de St-Roch de Québec a annoncé du haut de la chaire que, dans le cours du prochain carême, quatre grandes retraites seront prêchées dans son église: la première pour les femmes, la seconde pour les hommes, la troisième pour les jeunes gens, et la quatrième pour les jeunes filles. En termes énergiques, il a exhorté ses paroissiens à prier pour le succès de ces retraites, et à se mettre d'avance dans les dispositions requises pour profiter de ces jours de grâces spéciales. M. le curé a aussi dénoncé la profanation du saint jour du dimanche, mal qui tend malheureusement à se propager, l'insouciance coupable d'un trop grand nombre de parents pour l'éducation de leurs enfants, cette excessive licence qui permet à tant de jeunes filles de sortir en compagnie suspecte et à des heures avancées de la nuit, cette déplorable indulgence avec laquelle on signe en faveur des licences de restaurants, cette honteuse indifférence avec laquelle on supporte quelquefois un voisinage scandaleux, et par une invitation pressante il a engagé les fidèles de St-Roch à former une ligue contre les débits de boissons et les maisons mal famées.

ETATS-UNIS.—Un nouveau curé d'Ars.—Un saint prêtre de la Pensylvanie attire l'attention générale par les prodiges qu'il opère. Le R. P. Mollinger, pasteur de Broghen près de Pittsburg, est un ancien missionnaire qui évangélisa les contrées peuplées de mineurs et d'ouvriers. Sa vie a toujours été exemplaire. Il a beaucoup voyagé en Europe et en Asie, d'où il a rapporté des reliques pour enrichir son église; il a surtout une grande dévotion à saint Antoine de Padoue et il lui attribue ses prodiges comme le curé d'Ars les attribuait à sainte Philomène.

Depuis quelque temps la foule accourt à

ville. Nous la félicitons, et nous espérons que ses généreux appels seront entendus par un grand nombre.

Dimanche dernier, M. le curé de St-Roch de Québec a chaleureusement exhorté ses paroissiens à entrer en foule dans les rangs de cette association de charité.

**

Rien ne manquera à la gloire de Christophe Colomb.

On écrit de Londres, que l'abbé Tedeschi après un brillant panégyrique de Christophe Colomb, a invité les pèlerins à insister pour hâter l'introduction de la cause béatification à Rome. Cette demande est aujourd'hui appuyée et soutenue par près de neuf cents évêques, cardinaux et prélats.

L'abbé Tedeschi a rappelé, à ce sujet, les luttes de l'éminent Postulateur officiel de cette cause, nommé par le pape Pie IX, M. le comte Roselly de Lorgues, l'historiographe du héros génois.

On sait que c'est dans deux ans à peine, le 12 octobre 1891, que doit se célébrer sur les deux continents, par des fêtes splendides, religieuses et civiles, le quatrième centenaire de la découverte du Nouveau-Monde, par l'immortel Christophe Colomb.

**

Les bulles érigeant le vicariat apostolique de la Colombie Britannique en diocèse régulier sont arrivées à Rome. Le nouveau diocèse se nommera diocèse de New-Westminster, et la ville de ce nom en sera le siège régulier. Mgr Durieu, O. M. I., vicaire apostolique, est nommé titulaire du nouveau diocèse.

LE CREDIT MUTUEL ET POPULAIRE

L'estime, la confiance, le dévouement réciproques sont l'âme des sociétés
L. de B.

1. Qu'est-ce que le Crédit mutuel et popu-

facilement à mettre ses intérêts à l'abri.

4. *Par quels moyens le Crédit mutuel et populaire protège-t-il les intérêts de ses associés?*

Par la mutualité. Elle veut d'abord que les opérations de crédit ne soient faites qu'avec des associés. En second lieu, ces associés sont mis à même de se connaître et de nouer entre eux des relations d'affaires; or, 1. les qualités morales des actionnaires; 2. leur grand nombre; 3. la variété de leurs professions; 4. les renseignements qu'ils fournissent pour l'intérêt commun, tout cela offre des avantages exceptionnels dont chaque associé peut profiter.

1. *Qualités des actionnaires.*—On ne peut entrer dans la Société et s'y maintenir qu'à la condition de jouir d'une honorabilité incontestable.

2. *Leur nombre.*—La loi permet de recevoir 4,000 actionnaires chaque année.

3. *Variété de leurs professions.*—Le Crédit mutuel et populaire est offert spécialement aux commerçants et aux industriels petits et grands. Les métiers de toute nature se donnent ainsi rendez-vous dans la Société et en nombre considérable. Il est donc possible aux actionnaires de trouver, au milieu d'eux, des fournisseurs dignes de leur confiance, ainsi que des clients honnêtes et qui payent bien.

4. *Les renseignements.*—Ils viennent à l'occasion de l'escompte et des avances qui sont les principales opérations de la Société. Pour ne pas compromettre le capital social, il est nécessaire de ne faire ces opérations qu'en se munissant des informations les plus précises sur les gens du dedans et du dehors.

Chaque actionnaire donne les renseignements qu'il possède et peut à son tour obtenir communication des renseignements communs. C'est ainsi qu'on arrive à la lumière et à la sécurité.

5. *Le crédit, si dangereux de sa nature, ne l'est-il pas immensément quand on veut le rendre populaire?*

Il le serait, si on voulait mettre à

mistes de toutes les branches canadiennes de la C. M. B. A., tant de la province de Québec que des autres provinces de la Confédération, sont priés de vouloir bien nous adresser aussi souvent que possible toutes communications relatives à ces branches. *L'Association* s'intéresse tout spécialement à l'extension et au progrès des diverses sociétés catholiques de secours mutuel, et elle publiera avec empressement tout ce qui sera de nature à hâter et à agrandir leur développement.

Un organe officiel d'une société comme la C. M. B. A. devrait être accessible à tous les membres. Aussi pour permettre surtout aux membres canadiens-français de la C. M. B. A. de lire un organe français de leur société, nous réduisons pour l'avenir le prix de l'abonnement aux taux suivants :

Pour chaque branche qui demandera au moins douze copies, par chaque copie et pour un an..... \$0.75

Pour chaque branche qui demandera au moins vingt-cinq copies, par chaque copie et pour un an..... 0.50

Toute demande devra être adressée directement à M. P. Masson, directeur-propriétaire de *L'Association*.

Nous ferons, à des taux spécialement réduits, toutes impressions qui nous seront commandées par des branches de la C. M. B. A., tels que *Constitutions, Règlements, En-têtes de lettres, Certificats, etc.*, etc. Les membres eux-mêmes auront droit à une réduction spéciale sur nos prix pour toutes impressions qu'ils commanderont pour leurs affaires personnelles.

laquelle on signe en faveur des licences de restaurants, cette honteuse indifférence avec laquelle on supporte quelquefois un voisinage scandaleux, et par une invitation pressante il a engagé les fidèles de St-Roch à former une ligue contre les débits de boissons et les maisons mal famées.

ERATS-UNIS.—Un nouveau curé d'Ars.—Un saint prêtre de la Pensylvanie attire l'attention générale par les prodiges qu'il opère. Le R. P. Mollinger, pasteur de Broghien près de Pittsburg, est un ancien missionnaire qui évangélisa les contrées peuplées de mineurs et d'ouvriers. Sa vie a toujours été exemplaire. Il a beaucoup voyagé en Europe et en Asie, d'où il a rapporté des reliques pour enrichir son église ; il a surtout une grande dévotion à saint Antoine de Padoue et il lui attribue ses prodiges comme le curé d'Ars les attribuait à sainte Philomène.

Depuis quelque temps la foule accourt à son église ; il prie pour les malades ; il leur fait vénérer les reliques, leur donne sa bénédiction, et ils s'en reviennent guéris. Cela se passe publiquement. Les journaux protestants racontent les cures prodigieuses, rendent pleine justice aux vertus du Père Mollinger et attribuent les guérisons à la puissance de la foi.

Comme le curé d'Ars il reçoit des sommes importantes, qu'il emploie à bâtir des églises, des écoles et à secourir les malheureux. Hélas ! le Père Mollinger avance en âge, et, dernièrement on craignait pour ses jours. Il supporte courageusement ses infirmités et s'en remet à la Providence, pendant que de toutes parts des prières ferventes s'élèvent au ciel pour sa conservation. *La Semaine Religieuse*, de Montréal.

FRANCE.—“*Les Serviteurs de Saint Pierre*.”—Afin de défendre plus efficacement la Papauté contre ses redoutables ennemis, Sa Grandeur Mgr Fava a eu la pensée d'unir par les liens fraternels d'une société les catholiques de l'univers entier, et de former ainsi une vaste association qui comprendrait tout ce que notre sainte religion compte de plus influent par l'intelligence et les positions sociales dans le monde chrétien. Groupés par milliers autour du Pape, cette vaillante et puissante phalange, ces fils dévoués, *ces serviteurs de saint Pierre* seraient pour le présent et l'avenir, le magnifique et ferme soutien du Saint Père, et une ressource assurée dans sa pauvreté. Sans nuire au denier de Saint-Pierre qui sera toujours formé par les fidèles de tout rang et de toute condition, la société des *Serviteurs de Saint-Pierre* ouvrira plus largement en faveur du Pontife les trésors du riche.

SOCIÉTÉ ST-VINCENT DE PAUL.—Cette excellente société se propose, paraît-il, de faire une propagande des plus actives pour recruter de nouveaux membres en notre

les deux continents, par des fêtes splendides, religieuses et civiles, le quatrième centenaire de la découverte du Nouveau-Monde, par l'immortel Christophe Colomb.

Les bulles érigeant le vicariat apostolique de la Colombie Britannique en diocèse régulier sont arrivées à Rome. Le nouveau diocèse se nommera diocèse de New-Westminster, et la ville de ce nom en sera le siège régulier. Mgr Durieu, O. M. I, vicaire apostolique, est nommé titulaire du nouveau diocèse.

LE CREDIT MUTUEL ET POPULAIRE

L'estime, la confiance, le dévouement réciproques sont l'âme des sociétés
L. de B.

1. Qu'est-ce que le Crédit mutuel et populaire ?

C'est une Société de personnes qui pour avoir le droit de se rendre des services mutuels, s'unissent légalement en souscrivant au moins une action de \$10.

Comme on peut, en souscrivant, ne verser qu'un dixième, plus un droit d'entrée de \$1.00, soit \$2.00, la Société est ouverte aux personnes les moins fortunées. Elle est donc véritablement populaire.

D'autre part ces actions ne sont jamais au porteur, et ne peuvent être accordées qu'à des personnes honorables, agréées comme telles par le Conseil d'administration. Même en cas de décès, l'héritier d'un actionnaire n'hérite que de la valeur de l'action et n'a droit qu'au remboursement de cette valeur à moins qu'il ne se fasse recevoir dans la Société.

Enfin la loi permet de faire prononcer par l'Assemblée générale le renvoi de tout actionnaire qui s'est mis dans un cas d'exclusion.

Ainsi quoique le *Crédit mutuel et populaire* présente un caractère financier, au fond il est une société de personnes autant qu'une société de capitaux.

2. Quel est le but de cette Association ?

C'est d'unir dans la paix les personnes qui aiment la justice, en les mettant à même de n'être pas victimes de leur ignorance ou de leur faiblesse, et en leur permettant de s'aider mutuellement pour assurer la prospérité de leurs affaires.

3. Est-il possible d'atteindre un pareil but ?

Ce qui est impossible à un homme isolé cesse de l'être par l'association.

Un voyageur qui traverse une forêt pleine de voleurs a de la peine à leur échapper, s'il est seul ; il n'en a plus, s'il est accompagné d'une escorte nombreuse. De même l'honnête homme qui, dans une grande ville, fait sans cesse des affaires avec des inconnus risque fort d'être exploité. Mais en entrant dans une société qui dispose de moyens nombreux d'information, il peut réussir plu,

et grands. Les métiers de toute nature se donnent ainsi rendez-vous dans la Société et en nombre considérable. Il est donc possible aux actionnaires de trouver, au milieu d'eux, des fournisseurs dignes de leur confiance, ainsi que des clients honnêtes et qui payent bien.

4. Les renseignements.—Ils viennent à l'occasion de l'escompte et des avances qui sont les principales opérations de la Société. Pour ne pas compromettre le capital social, il est nécessaire de ne faire ces opérations qu'en se munissant des informations les plus précises sur les gens du dedans et du dehors.

Chaque actionnaire donne les renseignements qu'il possède et peut à son tour obtenir communication des renseignements communs. C'est ainsi qu'on arrive à la lumière et à la sécurité.

5. Le crédit, si dangereux de sa nature, ne l'est-il pas immensément quand on veut le rendre populaire ?

Il le serait, si on voulait prêter à des ouvriers pour leurs dépenses journalières, ou à des gens besogneux et incapables. Mais les banques populaires ne sont pas des bureaux de bienfaisance qui déguisent l'aumône sous le nom de prêt.

Elles sont de vraies banques qui prêtent au travail pour le rendre plus fructueux. Avant de prêter, on s'assure toujours que les bénéfices existent et on examine dans quelle mesure il est prudent d'aider par des avances à leur développement. Dans ces institutions, la solvabilité de celui qui demande est examinée avec d'autant plus de soin que l'emprunteur, venant d'une position plus modeste et plus précaire, offre moins de garanties.

Voici, par exemple, une règle des banques populaires : Aucune avance n'est faite à un sociétaire tant qu'il n'a pas libéré une action depuis un ou plusieurs mois. On veut par là s'assurer que l'emprunteur a des habitudes d'épargne. Car s'il n'a jamais su épargner avec son propre argent, il est fort à craindre qu'il ne sache pas épargner davantage avec l'argent d'autrui. Autre règle : On ne lui prête sur sa seule signature que le double de ce qu'il a versé. Encore faut-il qu'il mérite cette faveur. On n'avance des sommes plus importantes qu'aux associés qui ont une caution, qui déposent des titres ou qui font escompter du papier portant des signatures connues.

6. Cette sécurité du crédit populaire n'est-elle pas une utopie ?

Des exemples innombrables fournis depuis trente ans par tous les pays de l'Europe prouvent que la mutualité donne au crédit populaire une sécurité que n'ont pas toujours les autres institutions de crédit. Nous ne citerons qu'un seul fait :

La banque populaire de Milan, fondée en 1867 avec \$140 de capital, par Luzzatti et ses amis, commençait bientôt ses opérations avec \$6,400 souscrits par 300 sociétaires. Aujourd'hui, elle a 15,000 actionnaires, \$1,400,000 de capital social, \$100,000 de réserve, et plus de \$10,000,000 de dépôts. Elle fait plus de \$20,000,000 d'escompte par année et ne prend que $\frac{1}{2}$ sans

commission depuis cinq ans. Elle a tué l'usure qui rongait le petit commerce de Milan. Or elle n'a eu qu'un effet protesté sur 400 et ses pertes égalent à peine \$0.17 sur \$1.000 prêtés.

7. Est-ce que le Crédit mutuel et populaire se borne aux opérations d'avances et d'escomptes ?

Il fait les encaissements des coupons, factures ou effets que lui confient ses actionnaires ;

Il accepte les dépôts contre carnets de chèques et bonifie d'un intérêt spécial les dépôts de la petite épargne ;

Il permet de réaliser des économies au moyen des escomptes pour les paiements comptants faits chez les fournisseurs actionnaires qui consentent à ces remises.

Au fur et à mesure de ses développements :

Il fera toutes les opérations de banque qui ne sont pas interdites par ses statuts ;

Il organisera des services gratuits de renseignements et de placement ;

Il servira de centre de réunion aux actionnaires qui voudront former des associations professionnelles ou des sociétés coopératives pour la consommation, la vente et la production ;

Enfin il consacrerait les ressources de la Caisse ouvrière dont parlent ses statuts à favoriser les ouvriers, par toutes les combinaisons qui peuvent leur assurer des avantages sérieux.

8. Quelles sont les obligations des actionnaires ?

La première est de se libérer au moins d'une action de \$10.00, avant d'être admis à profiter des services de la Société.

La seconde est de fournir les renseignements qu'on possède, et d'entrer pour cela dans le groupe du quartier.

9. Qu'entendez-vous par groupes de quartier ?

J'entends des actionnaires voisins qui se réunissent de temps à autre chez l'un d'entre eux et à leur convenance, pour veiller aux intérêts de la Société.

10. Comment ces groupes peuvent-ils se rendre utiles ?

En s'efforçant d'attirer dans la Société toutes les personnes honnêtes de leur voisinage.

En écartant toutes les personnes qui seraient nuisibles à la Société ;

En coopérant à nommer des délégués du Conseil d'escompte pris parmi les patrons les plus anciens du quartier, afin que ces délégués renseignent les administrateurs sur la valeur des signatures qui seraient inconnues ;

En cherchant les éléments de réunions un peu nombreuses d'auditeurs sympathiques de leur quartier pour faire dans le quartier même des conférences privées sur la Société même et ses opérations ;

En se munissant de pouvoirs au moment de l'Assemblée générale annuelle pour représenter les actionnaires absents, et en les ren-

s'offre à le remplacer à la condition que le mayeur renoncera à la main de Trinette qu'ils aiment tous deux.

La Guerliche se présente devant le roi.

—Eh bien ! dit le monarque, sais-tu ce que pèse la lune ?

—Oui, sire, elle pèse une livre.

—Et sur quoi bases-tu ton opinion ?

—Sur ce qu'elle a 4 quarts.

—C'est juste, dit le roi. Et dis-moi maintenant combien m'estimes-tu ?

—Vingt-neuf deniers.

—Comment ! drôle, tu oses

—Dame, sire, puisque notre Seigneur Jesus-Christ a été vendu pour trente deniers, je dois, en bon chrétien, vous placer un peu en-dessous.

—Très bien ! dit le roi. Peux-tu me dire aussi ce que je pense ?

—Parfaitement, vous pensez que je suis Sans-Souci.

—Oui.

—Eh bien ! je suis La Guerliche.

—Je te prends pour premier ministre, s'écria le roi enthousiasmé.

Un curé, se promenant dans la campagne, rencontre un gamin qui le regarde sans ôter sa casquette.

—Pourquoi ne me salues-tu pas ?

Ma foi, monsieur le curé, vous avez toujours dit : Hors de l'Eglise point de salut.

Les revendications.

On raconte devant un Irlandais que le sokil se lève plus tôt à Londres qu'à Dublin.

—Encore une injustice ! s'écria Patrick. Pauvre Irlande.

Au restaurant :

—Dites moi, Baptiste, c'est bien du canard sauvage que je mange là ?

—Oh ! oui, tellement sauvage qu'il a fallu lui donner la chasse un bon quart d'heure dans la basse cour avant de l'attraper.

Un original de Montréal porte le même chapeau depuis 33 ans. Il dit qu'il est revenu neuf fois à la mode.

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau

NEW YORK LE "SUN" LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,285.98

Revenu total \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances souscrites 151,119,088.00

Assurances en vigueur . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,
Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"
MONTREAL
DAVID BURKE,
Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY.
5 juillet 1890—1a

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

—ooo:—

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

SAISON DE 1890

M. N. VENIER NICOL

a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il continuera comme par le passé à teindre et réparer toutes sortes de Pelleteries qu'on voudra bien lui confier, toujours à la satisfaction des plus exigeants. N'attendez pas la neige et le froid.

—AUSSI—

dans le groupe du quartier.

9. *Qu'entendez-vous par groupes de quartier ?*

J'entends des actionnaires voisins qui se réunissent de temps à autre chez l'un d'entre eux et à leur convenance, pour veiller aux intérêts de la Société.

10. *Comment ces groupes peuvent-ils se rendre utiles ?*

En s'efforçant d'attirer dans la Société toutes les personnes honnêtes de leur voisinage.

En écartant toutes les personnes qui seraient nuisibles à la Société ;

En coopérant à nommer des délégués du Conseil d'escompte pris parmi les patrons les plus anciens du quartier, afin que ces délégués renseignent les administrateurs sur la valeur des signatures qui seraient inconnues ;

En cherchant les éléments de réunions un peu nombreuses d'auditeurs sympathiques de leur quartier pour faire dans le quartier même des conférences privées sur la Société et ses opérations ;

En se munissant de pouvoirs au moment de l'Assemblée générale annuelle pour représenter les actionnaires absents, et en les renseignant ensuite sur les travaux de l'Assemblée.

11. *Les actions donnent-elles intérêt ?*

Comme ni fondateurs, ni secrétaires généraux ne reçoivent absolument rien, les frais généraux se trouvent fort réduits. Dès qu'ils sont dépassés par les bénéfices, il y a dividende. Tout dépend du développement de la Société. A l'étranger, après les difficultés du commencement, ces sociétés de crédit mutuel distribuent un dividende qui varie de 7 à 12 p. c.

CHASSE-SPLEEN

La Guerliche, type populaire flamand, est une des personnifications de l'esprit qui court les rues. Goguenard, sen oncieux, il parle par paraboles et par proverbes.

Un jour le roi des Pays-Bas vient visiter les Flandres. Il avise, dans une promenade, la plus belle ferme et le plus beau moulin qu'il ait jamais vus.

—A qui ce moulin ? demanda-t-il.

—Au meunier La Guerliche, sire.

—Et cette ferme ?

—Au mayeur Sans-Souci.

—Sans-Souci ! s'écrie le roi : voilà un gaillard qui est plus heureux que moi. Qu'on aille annoncer que je l'attends demain pour lui poser trois questions : 1o ce que pèse la lune ; 2o ce que vaut son roi ; 3o ce que je pense : et s'il répond de travers il sera pendu.

Sans-Souci se désole, mais La Guerliche

Les revendications.

On raconte devant un Irlandais que le soleil se lève plus tôt à Londres qu'à Dublin.

—Encore une injustice ! s'écria Patrick. Pauvre Irlande.

Au restaurant :

—Dites moi, Baptiste, c'est bien du canard sauvage que je mange là ?

—Oh ! oui, tellement sauvage qu'il a fallu lui donner la chasse un bon quart d'heure dans la basse cour avant de l'attraper.

Un original de Montréal porte le même chapeau depuis 33 ans. Il dit qu'il est revenu neuf fois à la mode.

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

M. D. HÉNAULT, qui demeure au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre AGENT pour la cité et le district de Montréal. Ce monsieur est autorisé à prendre les abonnements et les annonces, à faire les collections et à signer les reçus.

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,

Liqueurs,

Cigares,

Etc., Etc., Etc.,

Tous de premier choix.

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1 a.

UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie à très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

Bonnes offres à de bons agents.

S'adresser à

B.-V. BERNIER,

Agent général,

133 rue ST-PIERRE, Basse-Ville, Québec

Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de sept pour cent (7 %) étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant,

12 juillet 1890

SAISON DE 1890

M. N. VENIER NICOL

a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il continuera comme par le passé à teindre et réparer toutes sortes de Pelletteries qu'on voudra bien lui confier, toujours à la satisfaction des plus exigeants. N'attendez pas la neige et le froid.

—AUSSI—

Les Dames trouveront à faire tailler et ajuster par une personne compétente les Manteaux et Gilets en Seallette et de manière à ne pas laisser voir les coutures.

N. VENIER NICOL,

Manchonier et Chapelier,

285-287 Rue ST-Joseph,

SAINT-ROCH, QUÉBEC.

20 sept. — 1 m.

LA

NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93
Y compris le dépôt au gouvernement, de 1,064,681.45
Montant d'assurances en force au Canada. 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,

Agent général,

Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

UN COUPLLET OUBLIÉ

La vieille chanson, reproduite de l'*Union Musicale*, et que nous avons publiée la semaine dernière, a ravivé des souvenirs déjà fort anciens. L'un des amis de notre journal, qui n'est plus jeune d'âge, mais dont l'énergie intellectuelle a conservé toute la verdeur de la jeunesse, est venu nous apporter un couplet oublié de cette chanson de nos ancêtres, et que, dès son enfance il entendit chanter souvent par son père. Voici :

Vous autres, messieurs les cabaretiers
Qui vendez de l'eau pour du rhum
Le diable viendra en disant
Bonjour mon homme !
Eh là ! quitte ta champlure,
Embarque dans la voiture.

Comme on le voit, nos pères étaient de fins satiriques, qui savaient allier la morale à la gaieté. Les affaires laissaient en ce temps-là de la place à d'aimables réunions de société où, au lieu de déchirer les réputations, l'on *chansonnait* les travers et les vices.

LE SIGNALEMENT !

Oscar Lagogué s'arrêta subitement de manger.

—Voilà quelque chose de bien étrange! murmura-t-il.

Il cessa de tremper des mouillettes de pain dans la tasse de chocolat placée devant lui, et, prenant dans ses mains le journal qu'un instant auparavant il parcourait d'un œil distrait, il relut pour la seconde fois le passage qui l'avait si vivement frappé.

C'était la fin d'un article très long donnant force détails sur le crime de la rue Brisemiche, un épouvantable assassinat qui, depuis quinze jours, mettait en émoi la capitale et dont on recherchait vainement l'auteur. Cet article se terminait ainsi : "Le parquet de la Seine offre une prime de dix mille francs à la personne qui arrêtera ou fera arrêter l'assassin de la rue Brisemiche. Rappelons, à ce propos, à nos lecteurs que cet individu est signalé, comme il suit : trente-cinq ans environ, taille moyenne, cheveux bruns, barbe brune taillée en pointe, teint mat, vêtu d'un pardessus de drap foncé, coiffé d'un chapeau de soie haute-forme ; porte autour du cou

sette très clair qu'il enfla aussitôt.

—Tout est possible, fit-il comme pour s'excuser. Il vaut mieux attraper un rhume que s'exposer à des ennuis.

Et, bien qu'on fût en décembre et qu'il fit un froid excessif, il n'enroula pas autour du cou, ainsi qu'il en avait l'habitude, son foulard de soie aux raies rouges et bleues.

Dans la rue, il lui sembla que les passants le regardaient d'un drôled'air. Il en fut surpris désagréablement. Un monsieur qui, lorsqu'il gèle à pierre fendre, se promène vêtu d'un beau pardessus en drap noisette, ne devrait pourtant pas s'étonner qu'on se retourne pour le contempler. Lagogué ne pensa pas un seul instant à l'excentricité de la mise ; ce maudit signalement qu'il avait lu dans le journal vint hanter son cerveau comme une obsession.

Sans trop savoir ce qu'il faisait, il entra chez un coiffeur.

—La barbe ? Les cheveux ? Un coup de fer ? interrogea l'artiste capillaire.

—La barbe, répondit timidement Lagogué ; rasez-moi la barbe. Vous me laisserez seulement les favoris.

Il s'assit dans un fauteuil ; et pendant toute l'opération il crut remarquer que le garçon coiffeur le dévisageait bien curieusement.

—Il me prend pour l'assassin, c'est clair ! se dit Oscar.

Pour payer sa barbe, il mit la main dans le gousset de son gilet, il en retira trois ou quatre louis que, dans son trouble, il laissa maladroitement tomber à terre.

—Je me perds décidément, pensa-t-il ; cet or que je sème va confirmer les soupçons de cet homme.

Alors, gauchement, il fouilla dans toutes ses poches, finit par trouver quelque menue monnaie, solva sa dépense et quitta la boutique du perruquier. A quelques pas de là, il se retourna : le coiffeur, sur le seuil de sa porte, le regardait s'éloigner, hochant la tête.

Instinctivement Lagogué pressa le pas et prit la première rue de traverse qu'il rencontra.

—Si je rentrais chez moi, se dit-il, je mettrais fin à cette promenade qui n'a rien d'amusant avec tous ces imbéciles qui me dévisagent et le froid qu'il fait. Oui, mais je n'y pensais pas : ma concierge a sans doute lu, elle aussi, ce damné signalement. Elle remarquera que j'ai fait raser ma barbe, que j'ai changé ma physionomie ; elle aura des soupçons, me dénoncera peut-être ? Qui sait ? Pour gagner dix mille francs !

chait peu à peu criait : Arrêtez-le ! arrêtez-le !

Eperdu, terrifié, Lagogué se précipita dans une boutique ; c'était celle d'un cafetier. Le patron s'avança.

—Monsieur, sauvez-moi ! je vous en prie, cachez-moi, suppliait Lagogué dont les dents claquaient.

—Qu'avez-vous donc ? fit le cafetier. Ce sont des accidents qui arrivent tous les jours à Paris.

A ce moment passait à fond de train dans la rue un cheval emballé, cahotant sur les pavés un fiacre dans lequel une vieille dame affolée, poussait des soupirs désespérés.

—Ah ! c'était un cheval emporté ? fit Oscar en se laissant tomber sur une banquette. Moi qui croyais ! Quelle peur !

L'établissement dans lequel il s'était réfugié était un des petits cafés de faubourg qui restent déserts pendant la journée et où se réunissent le soir quelques habitués qui y font, avant l'heure du coucher, une partie de piquet ou de dominos.

Heureux de se sentir en quatre murs, il se remit peu à peu de ses émotions, il s'installa près du poêle, se réchauffa. Puis n'osant pas rentrer à son domicile avant le temps qu'il s'était fixé et ne voulant pas s'exposer à d'autres aventures, il prit le parti de déjeuner là. Après son repas, il passa le temps à faire d'intermédiaires parties de cartes avec le patron, tout heureux d'avoir chez lui un client inespéré.

Vers les six heures, quand il fit bien sombre, il rejoignit sa demeure.

Eh bien ! Monsieur, vous savez la nouvelle ? lui demanda sa concierge l'arrêtant au passage.

Non, quelle nouvelle ? reprit-il en relevant le collet de son pardessus pour cacher un peu sa figure.

—L'assassin de la rue Brisemiche a été arrêté ce matin. Il paraît qu'il n'a pas plus de vingt ans ; c'est un grand gaillard de plus de six pieds qui a les cheveux rouges.

ZZ***

NOTES DIVERSES

L'on annonce aux Etats-Unis l'organisation d'une compagnie se proposant d'assurer les dépôts contre les pertes pouvant résulter de la faillite des banques, des caisses d'économie et autres institutions fiduciaires. Preuve étant faite de la faillite ou de la

dont le plus grand nombre étaient des criminels avant de venir s'établir en ce pays. C'est un fait bien connu, ajoute-t-il, que les juifs en Amérique sont, dans l'ensemble, de bons citoyens. Il n'y en a qu'un très petit nombre dont les noms figurent sur les rôles de condamnation judiciaire. Dans les grandes villes ils ne sont pas les moindres parmi les rois du commerce et des affaires, et les risques encourus par les compagnies qui assurent contre le feu les propriétés des juifs ne sont pas plus grands que les risques des gens de n'importe quelle autre classe de la société.

Quant aux juifs russes et polonais, dit toujours l'*Indicator*, la plupart tiennent des boutiques de bric-à-brac, vendent de vieux objets, ou sont de quelque autre manière engagés dans une ligne d'affaires suspectes, et juifs ou non, ceux qui font pareil négoce ne peuvent guère offrir un risque acceptable.

* * *

L'Académie Française et l'Académie des Muses Santonnes ont toutes deux récemment couronné une poésie de notre jeune mais distingué compatriote québécois, M. René Lemay qui veut absolument tenir de race et se montrer le fils de son père.

* * *

Le *Réveil*, tel est le titre d'un journal qui vient de naître à Manchester, N.-H.

C'est une feuille hebdomadaire. M. P. F. Fitzpatrick est l'éditeur-propriétaire, et M. E.-L. Comeau, le rédacteur.

Ce journal se déclare en faveur du parti républicain. Le premier numéro contient un article très énergique en faveur du bill McKinley.

* * *

Les examens du service civil auront lieu le 11 novembre prochain à Halifax, Saint-Jean (N. B.), Charlottetown (P. E.), Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina et Victoria.

Les demandes d'applications doivent être adressées à M. P. Lesueur ou à M. A.-D. Decelles, secrétaires, à Ottawa. Elles seront reçues jusqu'au 20 courant et devront être transmises au Bureau, à Ottawa, au plus tard le 30 du courant.

* * *

La deuxième session du cinquante-et-unième congrès des Etats-Unis est déjà presque passée à l'état de fait accompli.

Elle aura été la plus longue session connue, après la première session du cinquante-cinquième congrès qui ne se terminait que le 28 octobre. Elle aura été de fait la plus longue, si l'on tient compte de la longueur moyenne de ses séances.

Il cessa de tremper des mouillettes de pain dans la tasse de chocolat placée devant lui, et, pressant dans ses mains le journal qu'un instant auparavant il parcourait d'un œil distrait, il relut pour la seconde fois le passage qui l'avait si vivement frappé.

C'était la fin d'un article très long donnant force détails sur le crime de la rue Brisemiche, un épouvantable assassinat qui, depuis quinze jours, mettait en émoi la capitale et dont on recherchait vainement l'auteur. Cet article se terminait ainsi : "Le parquet de la Seine offre une prime de dix mille francs à la personne qui arrêtera ou fera arrêter l'assassin de la rue Brisemiche. Rappelez-vous, à ce propos, à nos lecteurs que cet individu est signalé, comme il suit : trente-cinq ans environ, taille moyenne, cheveux bruns, barbe brune taillée en pointe, teint mat, vêtu d'un pardessus de drap foncé, coiffé d'un chapeau de soie haute-forme : porte autour du cou un foulard de soie à raies bleues et rouges."

—Voilà qui est bizarre, fit Lagogué ; ce signalement est absolument le mien. J'ai trente-cinq ans, la taille moyenne, les cheveux bruns, la barbe en pointe, le teint mat, et, pardessus le marché, je porte un paletot de drap foncé, un chapeau tuyau, et j'ai l'habitude de me mettre autour du cou un foulard qui est, comme celui de l'assassin, en soie rayée de bleu et rouge. Bizarre coïncidence !

Il but d'un trait sa tasse de chocolat et commença à faire sa toilette.

Il avait presque oublié déjà ce qu'il venait de lire lorsque, en se coiffant, il vit son image reflétée dans le miroir accroché au montant de la fenêtre.

—Il n'y a pas à dire, fit-il en souriant ; je ressemble à cet assassin comme deux gouttes d'eau. Il serait drôle que quelque pauvre diable, alléché par la prime de dix mille francs, se croyant avoir la main heureuse, me fit arrêter ! Ce serait très drôle, vraiment !

Une idée qui, en ce moment, lui traversa l'esprit calma un peu sa gaieté.

—Si, par hasard, cela arrivait, pourrais-je fournir un alibi en indiquant ce que j'ai fait le jour du crime ? A quoi, diable, ai-je employé mon temps il y a quinze jours ? Ma foi, je n'en sais absolument rien. Mais je suis par trop naïf de m'inquiéter de pareilles choses !

Il était habillé, prêt à sortir, pour faire comme tous les jours une promenade qui lui donnerait de l'appétit pour son second déjeuner.

Au moment de prendre son paletot accroché à un porte-manteau, il se ravisa, courut à sa commode et sortit d'un tiroir un pardessus d'été en drap noi-

—Je me perds décidément, pensa-t-il ; cet or que je sème va confirmer les soupçons de cet homme.

Alors, gauchement, il fouilla dans toutes ses poches, finit par trouver quelque menue monnaie, solva sa dépense et quitta la boutique du perruquier. A quelques pas de là, il se retourna ; le coiffeur, sur le seuil de sa porte, le regardait s'éloigner, hochant la tête.

Instinctivement Lagogué pressa le pas et prit la première rue de traverse qu'il rencontra.

—Si je rentrais chez moi, se dit-il, je mettrais fin à cette promenade qui n'a rien d'amusant avec tous ces imbéciles qui me dévisagent et le froid qu'il fait. Oui, mais je n'y pensais pas : ma concierge a sans doute lu, elle aussi, ce damné signalement. Elle remarquera que j'ai fait raser ma barbe, que j'ai changé ma physionomie : elle aura des soupçons, me dénoncera peut-être ? Qui sait ? Pour gagner dix mille francs !

—Il décida qu'il rentrerait chez lui seulement à la nuit close.

Il marchait, baissant la tête, songeant amèrement à l'affreux : journée qu'il allait ainsi passer, lorsqu'il sentit une main s'abattre sur son épaule. Inquiet, il se retourna.

—Je ne me trompais pas, fit une voix : c'est cet excellent Lagogué !

Oscar respira. C'est un ami qui le reconnaissait et l'abordait de cette façon.

—Tu vas bien ! Tiens, tu as donc tué quelqu'un ? continua l'ami en riant.

—Moi ? Pourquoi dis-tu cela ? balbutia Lagogué.

—Il me semble que tu portais toute ta barbe encore hier soir.

—Ah ! oui, oui. Je vais te dire, c'est par genre : j'ai résolu de ne plus porter que les favoris.

—Et c'est par genre aussi que tu mets un pardessus d'été par dix degrés de froid ?

—Oui, par genre, tu as raison, par genre, fit Lagogué en s'efforçant de rire. C'est par genre, tu as deviné juste.

L'ami regardait Oscar, très étonné, se demandant certainement si le malheureux n'était pas devenu fou. Après avoir échangé avec lui quelques phrases banales, il le quitta.

Lagogué était de plus en plus contrarié : il se jurait bien, s'il parvenait à raser son domicile sans encombre, de ne plus mettre les pieds dehors tant que l'assassin dont il se croyait le socie ne serait pas arrêté.

Il cherchait à gagner un quartier bien désert où il espérait pouvoir s'isoler jusqu'au soir, lorsque des cris perçants vinrent frapper son oreille. Il écouta ; dans le lointain une voix qui se rappro-

vers les six heures, quand il fit bien sombre, il rejoignit sa demeure.

Eh bien ! Monsieur, vous savez la nouvelle ? lui demanda sa concierge l'arrêtant au passage.

Non, quelle nouvelle ? reprit-il en relevant le collet de son pardessus pour cacher un peu sa figure.

—L'assassin de la rue Brisemiche a été arrêté ce matin. Il paraît qu'il n'a pas plus de vingt ans ; c'est un grand gaillard de plus de six pieds qui a les cheveux rouges.

ZZ***

NOTES DIVERSES

L'on annonce aux Etats-Unis l'organisation d'une compagnie se proposant d'assurer les dépôts contre les pertes pouvant résulter de la faillite des banques, des caisses d'économie et autres institutions fiduciaires. Preuve étant faite de la faillite ou de la suspension de paiements d'une banque, cette nouvelle compagnie paie le plein montant des dépôts qu'elle y a assurés, mais elle devient cessionnaire des droits du déposant.

* *

Boston est la ville qui donne le plus de privilèges aux femmes. Elle vient de leur ouvrir la carrière d'agent d'assurance sur la vie. Les femmes *assureront* les femmes.

* *

L'on estime que, seulement depuis le commencement de la présente année, les nouveaux risques assumés par les compagnies américaines d'assurances sur la vie s'élèvent déjà à \$ 1,250,000,000.

* *

Une association mutuelle ayant refusé de payer une réclamation pour bénéfices dus aux héritiers d'un membre défunt, et ayant voulu justifier son refus par le fait que, durant plusieurs années, l'assuré avait fait abus de liqueurs enivrantes, la Cour Suprême du Nébraska a sagement décidé que lorsqu'il est même que le fait allégué serait vrai, l'association n'ayant formulé aucune objection du vivant de son sociétaire décédé, ne peut légitimement se soustraire maintenant à l'obligation de payer le montant d'assurance aux héritiers.

* *

Dans son dernier rapport annuel récemment publié, le prévôt des incendies de Boston, M. Whitcombe, établit que 56 par cent des incendies *criminels* ont été causés par des juifs, venus de Russie et de Pologne, et que dans 88 sur cent de ces cas, il y avait assurance. *L'Indicator* de Chicago, que nous citons ici, s'élève fortement contre les gens qui veulent faire emploi de ces statistiques contre les juifs en général, comme secte. Ces statistiques, dit-il, ne dénoncent que la basse classe des juifs *russes et polonais*

* *

Les examens du service civil auront lieu le 11 novembre prochain à Halifax, Saint-Jean (N. B.), Charlottetown (P. E.), Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina et Victoria.

Les demandes d'applications doivent être adressées à M. P. Lesueur ou à M. A.-D. Decelles, secrétaires, à Ottawa. Elles seront reçues jusqu'au 20 courant et devront être transmises au Bureau, à Ottawa, au plus tard le 30 du courant.

* *

La deuxième session du cinquante-et-unième congrès des Etats-Unis est déjà presque passée à l'état de fait accompli.

Elle aura été la plus longue session connue, après la première session du cinquante-tième congrès qui ne se terminait que le 28 octobre. Elle aura été de fait la plus longue, si l'on tient compte de la longueur moyenne de ses séances.

Dans le cours de cette importante session, nos représentants dans les deux Chambres ont eu à délibérer sur près de dix-sept mille projets de lois.

Des lois nouvelles, nombreuses et de la plus haute importance sont sorties de cette session du cinquante-et-unième congrès. Nous pourrions citer entr'autres la loi contre les loteries, celle contre les monopoles, la loi qui pourvoit à l'achat mensuel de 4,500,000 onces d'argent pour fins monétaires ; celle qui a trait à la colossale exposition universelle qui doit avoir lieu à Chicago pour célébrer le 400^e anniversaire de la découverte de l'Amérique, celle qui a admis à la qualité d'Etat, les territoires de l'Idaho et de Wyoming, etc. Enfin les fameuses lois de McKinley et de Aldrich, revisant le tarif et le revenu de l'intérieur, lui devront leur existence. *Le Canadien*, de St-Paul (Min).

* *

L'agent consulaire de France, dans St-Paul, (Minnesota), M. François C. Boucher, a réussi à jeter les bases d'une organisation qui a pour mission de faciliter le commerce entre les Etats-Unis et les diverses contrées de l'Europe, particulièrement la France. La nouvelle organisation a rempli, mercredi dernier, les conditions voulues pour être reconnue comme corps juridique. Elle a pris le nom de : "International Emporium of Imports." Le capital-actions est de 300,000 et le siège d'affaires est St-Paul.

La charte de la nouvelle société porte les noms de François C. Boucher, comme président ; Louis H. Griesser, de Duluth, comme vice-président ; Nicolas A. Fleischer, trésorier ; J. B. E. Robitaille, secrétaire, et George C. Lambert, conseil.

L'on a principalement en vue l'établissement de marchands généraux pour la réception de marchandises d'exportation ou d'importation, et avec cela, la publication d'un journal spécial dans l'intérêt de la nouvelle société. *Le Canadien*, de St-Paul (Min).

FEUILLETON

DEUX ENFANTS
D'OUVRIERS

(suit?)

VII

Mais, après quelques jours d'exaltation, le calme rentra dans son esprit. Le souvenir de son amie absente lui revint avec autant de force qu'auparavant, et il pria instamment sa mère d'écrire à Godelive. La pauvre fille se réjouirait de son bonheur, et ce serait sans doute une consolation à ses chagrins.

Une soirée entière fut consacrée à la rédaction de la lettre ; car, quoique Bavon tint la plume pour sa mère, il y épancha toute la joie de son propre cœur, et décrivit complaisamment la distribution des prix et la visite à M. Raemdonck. Godelive devait tout savoir, absolument comme si elle avait été présente. Il n'oublia pas non plus de se féliciter du bel avenir qui l'attendait et de la protection divine qui, si elle ne le quittait pas, lui permettrait de rendre ses parents riches et heureux. Elle devait répondre tout de suite et dire quand son père reviendrait à Gand ; toutes les fabriques s'étaient rouvertes, et le travail ne manquait pas ; car elle devait bien penser que, malgré leur joie, ses parents et lui étaient désolés de ne plus la voir.

La lettre fut mise à la poste, et dès ce moment Bavon attendit la réponse avec une fièvre d'impatience. Une semaine se passa, deux semaines, un mois entier. Chaque midi et chaque soir, quand Bavon quittait son bureau, il courait en grande hâte à samaison et sa première parole était :

— Eh bien, eh bien, mère, n'est-il rien arrivé ?

— Rien, rien encore, mon fils, répondait la femme Damhout avec un soupir.

Bavon devint peu à peu triste et découragé et souvent il restait assis le soir pendant de longues heures, la tête appuyée sur sa main, ou il causait avec sa mère des raisons probables du silence de Godelive. Était-elle malade ? Lui était-il arrivé malheur ? S'étaient-ils trompés en écrivant l'adresse de la lettre ? Mais cela n'était pas possible, puisque Godelive elle-même, avant son départ, leur avait donné cette adresse.

Heureusement, Bavon trouvait dans le travail une distraction à ses tristes pensées. En effet, le sentiment du devoir était très-

— Donne, donne, je la lirai pour toi.. Elle est de Godelive même. Ecoute, mère. Ah ! je tremble d'impatience.

— Bonne madame Damhout. . . .

— Tiens, pourquoi m'appelle-t-elle madame, maintenant ? s'écria Christine étonnée.

— Eh bien, c'est par respect, mère. D'ailleurs, en France, on appelle toutes les femmes "madame". Mais laisse-moi lire, ne m'interromps pas, je te prie..

— Bonne madame Damhout,

— Pardonnez-moi si je n'ai pas répondu plus tôt à votre lettre. Mon père l'avait reçue à sa fabrique, et oubliée dans sa poche. Lorsque ma mère voulut recommander sa veste, elle l'a trouvée.. Je vous remercie, ainsi que Bavon et M. Damhout, du plus profond de mon cœur, pour l'amitié que vous continuez à porter à la pauvre Godelive. Votre lettre nous a rendus si heureux, que, ma mère et moi, nous avons pleuré de joie, et béni Dieu de sa bonté envers vous. Pour ce qui me concerne, j'ai beaucoup de chagrin, car je pense sans cesse à vous tous ; je pleure parce que je ne vous vois plus, et je ne sais même pas si je vous reverrai jamais de ma vie. Mon père dit souvent qu'il ne retournera plus jamais au pays : car il y a ici du travail en abondance et le salaire est très-élevé. Ma mère n'a pas encore pu trouver d'atelier pour moi. Je travaille dans une fabrique et gagne six francs par semaine. Ah ! si ma mère pouvait me trouver un atelier ! Les gens qui travaillent dans la fabrique sont si grossiers et si mal élevés ! Ils jurent et s'injurient, et, comme ces grossièretés me répugnent, ils se moquent de moi et me font souffrir. J'en suis devenue presque malade ; mais maintenant cela va un peu mieux. Mon frère Baptiste a perdu l'œil gauche dans une rixe entre des ouvriers flamands et des ouvriers français. On se bat ici presque tous les jours. Que Bavon fera son chemin dans le monde et que vous deviendrez tous riches, c'est ce dont j'étais déjà convaincue quand j'étais encore tout enfant ; mais, dans votre bonheur, vous pensez quelquefois à la pauvre Godelive, n'est-ce pas ? Quoi que je devienne, ouvrière de fabrique ou couturière, je me rappellerai votre bonté pour moi avec une reconnaissance mêlée de respect. Mais soyez certains que, si Godelive vivait cent ans, elle prononcerait encore sur son lit de mort le nom de celui qui a appris à lire à la pauvre enfant malade, et de celle qui, comme une seconde mère, l'a conduite à l'école.

— Votre humble servante,

— GODELIVE WILDENSLAG. —

Bavon laissa tomber sa tête sur la table et se mit à pleurer ; madame Damhout avait également les larmes aux yeux. Ce fut

POUR UN MOIS
UNE

Grande Réduction est faite

AU
GRAND ENTREPOT

DE

Vaisselles, Verreries,
Lampes, etc.

DE

M. LOUIS BRUNEAU,
RUE ST-JOSEPH.

Québec, 12 juillet. 1a.

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL

Situation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à
neuf. Menus variés et excellents.
Primeurs de toutes les saisons.
Vins, Liqueurs et Cigares
de premier choix.

Telephone—Bell 1608. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques
dans toutes les parties de la ville et
des campagnes. Des Polices pour
trois ans sont émises au taux de
deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,
75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 1a

CIGARES ET BOISSONS
DE PREMIER CHOIX

REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

64, place Jacques-Cartier,
Montréal.Félix LATRAVERSE
Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des ba-
teaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

NOTRE

IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS
68 RUE ST-JOSEPH 68

A DEUX PAS DU

de ne plus la voir.

La lettre fut mise à la poste, et dès ce moment Bavon attendit la réponse avec une fièvre d'impatience. Une semaine se passa, deux semaines, un mois entier. Chaque midi et chaque soir, quand Bavon quittait son bureau, il courait en grande hâte à sa maison et sa première parole était : —Eh bien, eh bien, mère, n'est-il rien arrivé ?

—Rien, rien encore, mon fils, répondait la femme Damhout avec un soupir.

Bavon devint peu à peu triste et découragé et souvent il restait assis le soir pendant de longues heures, la tête appuyée sur sa main, ou il causait avec sa mère des raisons probables du silence de Godelive. Était-elle malade ? Lui était-il arrivé malheur ? S'étaient-ils trompés en écrivant l'adresse de la lettre ? Mais cela n'était pas possible, puisque Godelive elle-même, avant son départ, leur avait donné cette adresse.

Heureusement, Bavon trouvait dans le travail une distraction à ses tristes pensées. En effet, le sentiment du devoir était très-puissant en lui. Tant qu'il était dans son bureau, il tendait toutes les forces de sa volonté et luttait victorieusement contre le chagrin qui assombrait son esprit, et l'on ne pouvait deviner d'après son travail que des soucis cuisants le tourmentaient sans cesse.

Un soir, le vieux commis lui dit avec une douceur toute paternelle :

—Bavon, mon garçon, vous ne devez pas travailler avec tant d'efforts ; vous finirez par vous rendre malade. Je vois depuis plusieurs jours que vous êtes triste et mélancolique. Ne craignez rien, vous faites mieux et plus qu'on ne pouvait attendre de vous. M. Raemdonck est très-content, vous le savez bien. Allons, allons, quand on remplit consciencieusement son devoir, on doit avoir le cœur léger et joyeux ; sans cela, le travail devient ennuyeux et pénible.

Le pauvre garçon retourna fort contrit à la maison ; il considérait cette exhortation amicale comme un reproche indirect, car elle prouvait que le premier commis avait remarqué les sombres dispositions de son esprit, et peut-être y avait-il eu une faute dans ses écritures. D'ailleurs, Godelive ne répondait pas. . . . Déjà six longues semaines s'étaient écoulées. Aurait-il jamais de ses nouvelles ? . . . Peut-être était-elle dangereusement malade ! peut-être était-elle morte ! car, après une si courte absence, il n'osait pas douter de sa reconnaissance, de son fidèle souvenir.

Lorsque, triste et soupirant, il entra dans la ruelle, il poussa tout à coup un cri de surprise et de joie. Il vit de loin, sur le seuil de la porte, sa mère tenant à la main un papier qu'elle avait l'air de lui montrer.

Il bondit en avant, entraîna sa mère dans la maison et s'écria :

—Une lettre de Godelive !
—Oui, de Godelive ou de ses parents. Elle vient de France.
—Et que renferme-t-elle, mère ?
—Tu sais, Bavon, que je ne sais pas lire l'écriture.

Mon frère Baptiste a perdu l'œil gauche dans une rixe entre des ouvriers flamands et des ouvriers français. On se bat ici presque tous les jours. Que Bavon fera son chemin dans le monde et que vous deviendrez tous riches, c'est ce dont j'étais déjà convaincue quand j'étais encore tout enfant ; mais, dans votre bonheur, vous penserez quelquefois à la pauvre Godelive, n'est-ce pas ? Quoi que je devienne, ouvrière de fabrique ou couturière, je me rappellerai votre bonté pour moi avec une reconnaissance mêlée de respect. Mais soyez certains que, si Godelive vivait cent ans, elle prononcerait encore sur son lit de mort le nom de celui qui a appris à lire à la pauvre enfant malade, et de celle qui, comme une seconde mère, l'a conduite à l'école.

“ Votre humble servante,
“ GODELIVE WILDENSLAG. ”

Bavon laissa tomber sa tête sur la table et se mit à pleurer ; madame Damhout avait également les larmes aux yeux. Cependant, elle essaya de faire comprendre à son fils qu'il avait tort de s'affliger si fort. Qu'y avait-il donc de si malheureux dans le sort de Godelive ? Elle était triste parce qu'elle devait vivre loin de son pays natal et loin de ses amis. Cela n'était-il pas naturel ? D'ailleurs, Bavon pouvait être bien certain que les Wildenslag reviendraient un jour à Gand.

Mais telle n'était pas la raison de la tristesse du jeune garçon. Ce qui l'effrayait, c'était de savoir que Godelive travaillait dans une fabrique, au milieu de gens grossiers et brutaux, et c'était pour cela qu'il était inconsolable. Il craignait que Godelive, par le contact de ces gens ignorants, ne perdît sa modestie et la pureté de son cœur ; ce qui serait, d'après lui, le plus grand malheur qui pût lui arriver. Sa désolation renfermait peut-être un sentiment d'égoïsme ; mais il le cachait sous la compassion pour la compagne de sa jeunesse et soupira plusieurs fois avec un profond désespoir :

—Pauvre Godelive ! pauvre Godelive !
Adrien Damhout revint à la maison. Bavon comprima son chagrin ; car, en présence de son père, il n'osait pas épancher si librement les émotions de son cœur.

Après avoir causé pendant quelque temps de la lettre de Godelive, on résolut de lui écrire encore le même soir, pour la consoler et lui donner du courage. En outre, on mettrait, dans la lettre à elle adressée, une autre lettre pour sa mère, où l'on engagerait celle-ci à se hâter de chercher un atelier pour sa fille.

Lorsque ces deux lettres furent écrites, Bavon devint un peu plus tranquille. Il avait trouvé moyen de parler avec Godelive ; c'était en quelque sorte comme si elle était encore présente ; la preuve de sa reconnaissance, la certitude qu'elle pensait encore à leur douce amitié, lui faisait du bien au cœur. Avec ces pensées consolantes, le jeune homme se mit au lit, et son sommeil ne fut pas troublé.

(à suivre)

Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents. Primeurs de toutes les saisons. Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,

pour Québec et le District de

Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.

ASSURANCE
ROYALE CANADIENNE

FEU ET MVRINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a



STATUTS DU CANADA

ET

Publications Officielles

Les Statuts et quelques unes des Publications du Gouvernement du Canada sont en vente au bureau de la Librairie du Gouvernement, rue St-Patrice, Ottawa. Aussi les Actes du Gouvernement. Statuts Révisés : prix pour 2 Vols, 5.00, et pour le volume supplémentaire, \$2.50. Liste des Prix envoyée sur application.

B. CHAMBERLIN

Imprimeur de la Reine et
Directeur de la Librairie.

Département de la Librairie
et des Impressions Publiques.

Ottawa, 17 sept. 1890.

20 sept.—13f.

— DU —
CHENAL DU MOINE

70, place Jacques-Cartier,
Montréal.

Félix LATRAVERSE
Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

NOTRE
IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS
68 RUE ST-JOSEPH 68

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

LIVRES,

PAMPHLETS,

FACTUMS,

BLANCS DE CHÈQUES,

BLANCS DE BILLETS,

LETTRES FUNÉRAIRES,

CARTES D'AFFAIRES,

CIRCULAIRES,

TÊTE DE COMPTES

ETC., ETC., ETC

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.



Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, couvents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,
Imprimeur-Éditeur.